

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le septième (7<sup>e</sup>) jour d'avril 2014 à 19h00 au Centre Communautaire, situé au 165, avenue Centrale Nord, Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J. -Denis Picard, conseiller	siège # 6

#### **Absence motivée :**

Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
-------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

## **ORDRE DU JOUR**

Ouverture des soumissions : Chlorure de calcium

### **1- Items statutaires**

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal	Décision
	• Session ordinaire du 3 mars 2014	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière en date du 7 avril 2014	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

### **2- Administration**

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Convention collective	Information
2.3	Reddition de compte – Subvention MTQ	Décision
2.4	Engagement de Mélanie Martin	Décision
2.5	Maternelle École Dominique Savio	Décision
2.6	Projet Parc École – Phase 2	Décision
2.7	Nomination de la chargée de projet – MADA	Décision
2.8	Demande de signature FQM	Décision
2.9	École Dominique Savio – commandite	Décision
2.10	Programme 'Soutien à l'action bénévole'	Décision
2.11	Conseil d'établissement – appui	Décision
2.12	Nouvelle entreprise à Stratford	Information

### **3- Aqueduc et égout**

3.1	Compteurs d'eau	Décision
3.2	Suivi environnemental – rue du Parc	Décision

- 4- Sécurité publique**
  
- 5- Voirie**
  - 5.1 Chlorure de calcium Décision
  - 5.2 Balayage des rues Décision
  - 5.3 Chemin des Hauts-Cantons Information
  
- 6- Urbanisme et environnement**
  - 6.1 Cogesaf – renouvellement adhésion Décision
  
- 7- Loisirs et culture**
  - 7.1 Conseil Sport Loisirs – adhésion Décision
  
- 8- Affaires diverses**
  - 8.1 Politique familiale municipale Décision
  - 8.2 Semaine de l' Action Bénévole Information
  - 8.3 Plainte de M. Richard St-Amant Décision
  - 8.4 Astrolab – Projet de marquage Décision
  - 8.5 Le grand défi Pierre Lavoie Décision
  
- 9- Liste de la correspondance**
  
- 10- Période de questions**
  
- 11- Certificat de disponibilité**
  
- 12- Levée de la session régulière**

**1- Items statutaires**

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2014-04-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## Ouverture des soumissions : Chlorure de calcium

Ouverture des soumissions pour le chlorure de calcium par le conseiller J.-Denis Picard.

Transport Adrien Roy & Filles Inc.	16 363.70 \$ taxes incluses
Calclo Inc.	17 239.35 \$ taxes incluses
Somavrac Inc.	12 943.20 \$ taxes incluses
Les Entreprises Bourget Inc.	14 278.56 \$ taxes incluses

Les soumissions seront analysées par le directeur des travaux publics.

### 1.2 Adoption du procès-verbal – Session ordinaire du 3 mars 2014

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 3 mars 2014 tel que présenté par la directrice générale.

2014-04-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

### 1.4 Adoption des comptes à payer

## **MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD**

### **Liste des comptes à payer en date du 7 avril 2014**

4	MUNIC. DE STRATFORD - PETITE CAISSE	166.55
9	BILO-FORGE INC.	313.65
10	EXCAVATION GAGNON & FRERES INC.	603.80
15	GESCONEL INC.	26.18
17	M.R.C. DU GRANIT	51 783.17
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	279.39
21	J.N. DENIS INC.	5 345.85
29	VILLE DE DISRAELI	12 386.30
31	DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	4 633.06
33	SUCCES FORD INC.	657.89
34	MEGABURO	12.17
55	BENOIT BOISVERT	331.63
120	CARRA	1 012.04
163	C.S.S.T.	289.08
183	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	59.10
258	JOCELYN ROY ELECTRIQUE 2010 INC.	3 260.05
301	MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	56.68
479	PETROLES FRONTENAC INC	14 915.37
489	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	201.60
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	356.11
542	MUNICIPALITE DE WEEDON	1 598.40
552	MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES	24.00
644	CLD MRC DU GRANIT	712.03
654	NAPA DISRAELI (0609)	232.48
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC	1 327.96

864	CSE INCENDIE ET SECURITE INC	627.76
889	PROPANE GRG INC.	874.48
1052	LE PRO DU CB INC	25.24
1066	ALSCO CORP.	235.70
1077	BATTERIES EXPERT DISRAELI	335.07
1081	SOC. DÉV. DURABLE D'ARTHABASKA INC	3 293.92
1120	ANDRÉ GAMACHE	153.16
1178	SNC-LAVALIN	414.50
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	17.24
1213	MATERIAUX NOMELBRO INC.	408.92
1221	RESTAURANT AMIJO INC.	1 116.69
1222	SERGE GÉLINAS INFORMATIQUE GPL	55.00
1235	BRAULT MAXTECH INC.	724.34
1249	TGS INDUSTRIEL	65.97
1264	L'ARSENAL	2 389.10
1265	DISTRIBUTIONS PAYEUR INC.	1 739.45
1272	SYLVIE VEILLEUX	146.12
1273	PNEUS ET FREINS 112	315.89
	<b>TOTAL</b>	<b>113 523.09</b>

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2014-04-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.5 Dépôt de la situation financière en date du 7 avril 2014

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 7 avril 2014.

Monsieur Daniel Poirier ajoute que suite au passage de nos comptables, un surplus accumulé intéressant est à prévoir. Une rencontre avec ceux-ci est prévue le 29 avril 2014. Nous aurons des informations plus précises à la prochaine séance du conseil.

19h15 Monsieur André Gamache quitte pour quelques minutes.

#### 1.6 Rapports des présidents des comités

Monsieur Daniel Poirier, maire suppléant, poursuit avec le comité :

#### **Finances & Budget**

**Daniel Poirier**

Monsieur Daniel Poirier mentionne qu'une analyse approfondie sera effectuée par le conseil à tous les 4 mois en plus d'un suivi mensuel afin de scruter les dépenses.

19h20 Retour à la table de Monsieur André Gamache

**Relations de travail****André Gamache**Convention collective :

La proposition patronale a été retenue concluant sur une entente de principe. Beaucoup d'heures ont été investies dans ce dossier sans la présence d'avocats; permettant ainsi de limiter le coût de renouvellement de la convention.

**Développement économique (OrganisAction)****Simon Baillargeon**MADA :

La chargée de projet Nancy Nadeau va travailler sur la politique familiale municipale (une demande sera acheminée cette semaine) parallèlement à MADA.

Comité de pilotage :

Madame Julie Marcotte :

Un comité de pilotage composé de 10 personnes incluant Madame Julie Marcotte et Monsieur Simon Baillargeon. Ce comité doit être représentatif de la communauté stratfordoise; c'est-à-dire des familles et des gens retraités. Monsieur Baillargeon invite les gens intéressés à nous contacter.

Monsieur Simon Baillargeon ajoute qu'une rencontre est prévue le 12 mai avec l'agent de développement touristique Monsieur Nil Longpré dans le dossier du Domaine Aylmer. Tous cherchent à rentabiliser cet emplacement.

Les élus travaillent activement avec OrganisAction sur 3 dossiers prioritaires afin d'améliorer la qualité de vie à Stratford soient :

- Domaine Aylmer
- Programme d'accès à la propriété
- MADA - PFM

**Voirie, Équipements & Transports****J.-Denis Picard**

- Un appel d'offres est en cours pour le gravier mg20b.
- À l'été 2014, l'essai d'un nouveau produit épandu sur un kilomètre de route achalandée sera effectué. À suivre...
- Des discussions se poursuivent pour l'achat d'un camion avec équipements qui servirait à plusieurs usages (trottoirs, patinoire, etc.). Le camion Mack sera retiré de la route : on doit le remplacer. Les élus prennent en considération la problématique de l'entretien des trottoirs.

**Information & Communications****Sylvie Veilleux**

- Date de tombée du prochain Stratford-Info : 18 avril 2014.
- Un communiqué de presse a été transmis à l'Écho de Frontenac et le Cantonnier en rapport avec la Soirée des bénévoles, une relance pour la parution sera effectué.

- CLSC de Lambton : l'heure est à la mobilisation afin d'avoir accès à un médecin. Étant couvert par le CLSC de Lambton, les membres du conseil sont invités à s'impliquer dans les actions et travaux entrepris et ce, par l'entremise de Madame Sylvie Veilleux.

#### **Urbanisme & Domaine Aylmer**

**Simon Baillargeon**

Le conseil se penche sur un programme d'accès à la propriété. Il sera considéré le fait qu'il y ait 16 terrains vacants dans le village et à proximité.

#### **Environnement**

**J.-Denis Picard**

##### Bac brun :

Un avis est paru avec le compte de taxes dans le but de vérifier l'intérêt des citoyens pour le compostage : Très peu populaire, une relance sera effectuée dans le Stratford-Info. Monsieur J.-Denis Picard ajoute que le prix de l'enfouissement est très élevé.

Monsieur André Gamache :

- Précise qu'une réflexion s'impose sur l'utilisation du service de collecte et traitement des matières résiduelles. Des questionnements sur :
  - 1) 2 bacs verts par propriété;
  - 2) Non-domicilié qui utilise le service 12 mois ne payant que pour 6 mois.
- MRC – Adoption du RCI relativement à la protection des plans d'eau. Le règlement, qui fut adopté au départ en 2012, n'étant pas applicable, a entraîné une révision de celui-ci. Il sera adopté dans quelques jours.

#### **Bâtiments**

**André Gamache**

- Aménagement d'un nouveau bureau pour une personne additionnelle en administration.
- Des travaux d'isolation du Centre communautaire sont en cours.

#### **Loisirs, Culture & Bibliothèque**

**Sylvie Veilleux**

- Les cours de badminton vont se poursuivre en mai.
- Préparation de la Fête nationale :
  - 21 juin
  - Va se tenir au chalet des loisirs avec chapiteau
  - Musique, maquillage, ballon, activité sportives...
- Élaboration de la politique de remboursement de la surcharge imposée lors d'activités sportives; présentation à la prochaine séance du Conseil.
- Aucun intérêt de la part des citoyens pour l'implantation d'un terrain de pétanques : donc aucune demande de subvention n'a été transmise.

Monsieur André Gamache a assisté à une rencontre regroupant les maires des municipalités faisant partie de nos ententes en sécurité incendie. Cette rencontre a permis des échanges sur la façon de procéder dans le cadre d'une étude gratuite visant l'évaluation de nos équipements, ressources et procédures. Le but étant d'augmenter l'efficacité de nos services en sécurité incendie respectifs.

La coopérative étudie la possibilité de donner le service de la téléphonie tout en tenant compte de sa rentabilité.

Présentement, les revenus et dépenses sont équilibrés. Monsieur Daniel Poirier ajoute que tout le travail s'effectue bénévolement. Chaque nouvelle inscription aide à maintenir la survie et demeure une belle occasion d'investir localement.

## **2- Administration**

### **2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : Monsieur André Gamache, Monsieur Simon Baillargeon, Madame Sylvie Veilleux, Monsieur Richard Picard, Monsieur Daniel Poirier, Madame Julie Marcotte et Monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2014-04-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **2.2 Convention collective**

Les membres du comité des relations de travail révisent la version finale de la convention collective.

### **2.3 Reddition de compte – Subvention MTQ**

La reddition de compte a été effectuée par les comptables relativement à la subvention du programme d'aide à l'entretien du réseau routier.

La résolution ci-dessous sera transmise au MTQ.

---

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 17 859 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe le Ministère des Transport de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2014-04-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 2.4 Engagement de Mélanie Martin

Considérant l'augmentation constante des tâches administratives;

Considérant que Madame Mélanie Martin est présentement à l'emploi de la municipalité à raison d'une journée/semaine en remplacement de Madame Sofie Maheux;

Considérant que la municipalité est très satisfaite du travail effectué;

Considérant la disponibilité de Madame Martin à l'effet d'augmenter ses heures de travail;

Considérant que l'augmentation de la masse salariale a déjà été prévue au budget 2014;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

De prolonger son contrat actuel à raison de 3 journées/semaine supplémentaires en date du 15 avril 2014.

De déterminer le statut de Madame Mélanie Martin comme suit : salariée régulier temps partiel.

2014-04-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache ajoute que le travail administratif augmente et se complexifie. Afin de prendre des décisions éclairées, les élus doivent avoir accès à de plus en plus de rapports et statistiques. Présentement, certains dossiers sont mis de côté par manque de personnel.

Une évaluation de l'ensemble des tâches ainsi que la somme de travail justifie l'augmentation des heures de travail de Madame Mélanie Martin. Cette ressource va permettre :



- a) De répartir le travail selon les compétences de chacune;
- b) En plus, de maintenir une saine ambiance de travail.

### 2.5 Maternelle École Dominique-Savio

Considérant la présence de la clientèle visée dans la municipalité et en périphérie;

Considérant que l'ajout d'une classe maternelle favoriserait la stabilité et l'intégration des enfants à leur école primaire;

Considérant que l'École Dominique-Savio possède les infrastructures parfaites pour accueillir une classe de maternelle;

Considérant les nombreux efforts déployés par la population pour maintenir l'école du village;

Considérant que le projet Les arts du cirque et de la scène est un atout pour la municipalité;

Il est proposé par Madame Julie Marcotte,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford appuie la demande de réouverture d'une classe de maternelle à l'École Dominique-Savio.

2014-04-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.6 Projet Parc École – Phase 2

Considérant qu'un projet d'embellissement de la cour d'école et du Parc Bois-Joli a été déposé par Madame Vicky Bolduc, directrice de l'École Dominique-Savio;

Considérant qu'un comité est formé pour mener à bien ce projet à terme;

Considérant que certains travaux impliquent la participation de la Municipalité de Stratford;

Il est proposé par Monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

De nommer Madame Sylvie Veilleux pour siéger sur ce comité, représentant la Municipalité de Stratford.

2014-04-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Madame Sylvie Veilleux ajoute :

- Que le projet est évalué à 75 000 \$ et sera déposé à l'automne;
- Que des activités auront lieu pour amasser des fonds. La première étant le 7 juin 2014, un souper spaghetti au Domaine Aylmer.

## 2.7 Nomination de la chargée de projet – MADA

Considérant que la Municipalité de Stratford a été acceptée comme municipalité amis des aînés( MADA);

Considérant qu'il est possible d'obtenir de l'aide pour nous supporter dans cette démarche et que les frais seront remboursés à même la subvention liée à ce projet;

Considérant que des vérifications ont été effectuées concernant Madame Nancy Nadeau et qu'elles se sont avérées très satisfaisantes;

Il est proposé par Monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

De nommer Madame Nancy Nadeau à titre de chargée de projet.

2014-04-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.8 Demande de signature FQM

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et appuyé par Monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Philippe Couillard, chef du Parti libéral et premier ministre du Québec, monsieur Carlos Leitao, ministre des Finances, monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur , chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

2014-04-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.9 École Dominique-Savio – commandite

Lecture de la lettre de Madame Vicky Bolduc demandant la location du Domaine Aylmer.

---

Considérant le tarif de location du Domaine Aylmer déterminé à 500\$;

Considérant la demande de Madame Vicky Bolduc pour y tenir son activité de levée de fonds le 7 juin 2014;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux  
Et résolu;

De permettre l'activité «souper spaghetti» au Domaine Aylmer le 7 juin ceci étant considéré comme une commandite d'une valeur de 500 \$.

2014-04-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.10 Programme «Soutien à l'action bénévole»

ATTENDU QUE l'École Dominique-Savio a mis en place le programme de musique il y a quelques années ;

ATTENDU QUE notre municipalité reconnaît l'importance de la survie de l'école pour assurer le dynamisme de notre communauté;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite permettre à la population de tous âges, tant de Stratford que les clientèles en provenance de l'extérieur, de bénéficier d'un service de formation en musique de qualité à moindre coût;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite mettre en valeur la culture dans son milieu;

ATTENDU QUE la musique représente un levier de développement communautaire important dans notre communauté;

ATTENDU QUE le service d'école musicale communautaire favorisera les relations intergénérationnelles;

ATTENDU QUE ce service représente une première dans la MRC du Granit;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des lettres d'appui de parents pour le projet;

ATTENDU QUE les instruments de musique demeureront la propriété de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà investi 5 000 \$ dans ce projet d'école de musique dans la communauté;

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une demande au Pacte rural pour une somme de 10 000 \$ qui a été acceptée;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford demeure le promoteur du projet « École de *musique dans la communauté* »;

Que la Municipalité du Canton de Stratford demande une aide financière, en collaboration avec le conseil d'établissement de l'École Dominique-Savio, dans le cadre du Programme « Soutien à l'action bénévole, volet Loisirs » pour une somme de 3 000 \$.

2014-04-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Madame Sylvie Veilleux mentionne qu'il s'agit d'un projet de 23 000\$. Pour la municipalité, il n'y a aucun investissement supplémentaire. Cette demande est en lien direct avec le «projet musique phase 2» dans le cadre du pacte rural.

#### 2.11 Conseil d'établissement – appui

Lecture de la demande de Madame Sabrina Poulin, présidente de C.E.

---

Considérant la volonté de la communauté de monter un spectacle multi arts de grande envergure les 8 et 9 mai prochain;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux  
Et résolu;

D'appuyer le conseil d'établissement dans ses démarches afin d'obtenir un montant de +/- 2 000 \$ du Fonds de développement culturel de la MRC du Granit.

2014-04-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 2.12 Nouvelle entreprise à Stratford

La scierie située au 115 rue des Érables a été achetée par la Compagnie Benoît et Dionne. Ils ont de beaux projets pour Stratford.

- Entreprise de fabrication de bobines entre autres;
- Prévoit engager 15 personnes et sont en recrutement (hommes et femmes);
- Prévoit agrandir d'ici deux ans;
- Le conseil désire les appuyer : cela va permettre une relance de l'emploi dans Stratford et aider indirectement d'autres commerces.

### **3- Aqueduc et égout**

#### **3.1 Compteurs d'eau**

Considérant l'importance de bien gérer cette ressource essentielle qu'est l'eau potable traitée à nos deux usines;

Considérant la nécessité d'utiliser les outils jugés appropriés et mis à notre disposition pour atteindre l'objectif de rationalisation et d'équité en matière de traitement, de distribution, et maintenant, de consommation de l'eau potable;

Considérant que cette ressource n'est pas disponible en quantité illimitée;

Considérant que les besoins des foyers, des commerces et des édifices publics peuvent être variables entre eux et parfois à des niveaux significatifs;

Considérant la volonté, souvent manifestée, d'établir une certaine équité entre les utilisateurs de ce service;

Considérant que les volontés politiques québécoises en ce qui a trait à la rationalisation de la consommation de l'eau potable sont de plus en plus présentes, les priorités d'accès au programme de subvention de la TECQ en faisant foi clairement;

Considérant la reconduction de l'appui inconditionnel du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) quant à l'usage de ce programme de subvention aux fins de l'implantation d'outils de gestion de notre eau potable et déjà consenti lors de la construction des usines de traitement où quatre foyers, tous les commerces et tous les édifices publics ont été munis de compteurs d'eau subventionnés à 100%;

Considérant que cet outil ne peut, en aucun cas, être associé à un moyen de perception accru de taxes puisque le service d'aqueduc est tarifé et que cette enveloppe est strictement fermée et minutieusement contrôlée tant par nos vérificateurs comptables que par le gouvernement du Québec;

Considérant que le contribuable et bénéficiaire n'aura aucun déboursé à assumer ni pour l'achat ni pour l'installation de cet équipement de calcul;

Considérant l'expérience très positive émanant des résultats obtenus, pour Stratford, au niveau des commerces, des édifices publics et de quatre maisons unifamiliales, suite aux informations quantitatives qui s'y sont dégagées depuis l'installation de compteurs;

Considérant qu'on ne recense aucun désavantage technique et opérationnel à l'installation ainsi qu'à l'usage de cet équipement et que ce dernier ne constitue nullement une restriction absolue à l'accès à l'eau potable;

Considérant qu'il est généralement observé que l'ajout de compteurs d'eau favorise la réduction de la consommation d'environ 20 % sans pour autant nuire à la qualité de vie des citoyens;

Considérant qu'il existe des objets et des équipements tels que pommes de douche performantes, toilettes à débit réduit et contrôlé, pistolets d'arrosage notamment, et que des pratiques raisonnées peuvent être mises de l'avant, le tout favorisant une bonne gestion individuelle de la ressource;

Considérant que la lecture annuelle peut s'effectuer à un coût très raisonnable sans avoir à pénétrer dans les propriétés;

Considérant les incidences très négatives d'une consommation inutile ou d'une surconsommation abusive au niveau de l'usine de traitement des boues ainsi que celles associées aux fuites souterraines;

Considérant que les élus ont le devoir de prendre les moyens à leur disposition afin de bien gérer ce service essentiel tout en respectant les positions prises par la population directement concernée;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que la municipalité poursuive de manière responsable et respectueuse ce dossier en procédant à l'installation d'un compteur d'eau dans les propriétés branchées au réseau d'aqueduc de la section village de la Municipalité du Canton de Stratford des propriétaires qui accepteront volontairement de bénéficier de cette opportunité.

Que ce processus soit enclenché dès lors et qu'il soit complété avant les limites prévues au programme gouvernemental de subvention de la TECQ.

Que la municipalité, préalablement, mette en place une procédure afin d'harmoniser l'accès aux propriétés visées.

Que cette tâche soit sous l'égide de notre directeur des travaux publics Monsieur René Croteau assisté, au besoin, de ressources spécialisées qu'il jugera nécessaires.

Que la municipalité applique un moratoire, jusqu'au 31 décembre 2015, où alors, après avoir formellement consulté la population directement concernée, elle décidera, tant pour les commerces et les institutions que pour les propriétaires d'immeubles à vocation familiale, de l'application, ou non, pour l'année budgétaire 2016, d'une nouvelle structure de tarification en fonction de données recueillies à partir des compteurs d'eau.

Que la Municipalité du Canton de Stratford accorde à Plomberie Jeancar Inc le contrat d'achat et d'installation des compteurs entièrement payée par la TECQ.

Le vote est demandé :

<b>ÉLU(E)S</b>	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>
<b>Simon Baillargeon</b>	√	
<b>Sylvie Veilleux</b>	√	
<b>Daniel Poirier</b>	√	
<b>Julie Marcotte</b>		√
<b>J.-Denis Picard</b>	√	

2014-04-14

Adoptée à la majorité des conseillers(ères),  
le maire s'étant abstenu de voter

---

Monsieur André Gamache ajoute que le comité de bienveillance a été rencontré. Beaucoup de temps a été consacré à ce dossier. Il en ressort que le conseil respectera le choix de chaque citoyen peu importe leur choix. Le conseil va privilégier l'achat de compteurs à lecture extérieure n'ayant pas l'obligation d'entrer dans les maisons.

Madame Sylvie Veilleux complète l'information en spécifiant que la pose de débit mètres lors du remplacement des vannes sera effectuée comme prévu.

### 3.2 Suivi environnemental – rue du Parc

Considérant que certains travaux seront effectués sur la rue du Parc;

Considérant qu'une étude du secteur visé va permettre de déceler s'il y a signe de contamination causée par les utilisations antérieures ou actuelle;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux  
Et résolu;

De mandater Mme Sylvie Lessard, consultante en environnement, afin de procéder à l'analyse environnementale phase 1 du secteur visé conditionnellement à l'approbation par le MAMROT pour un coût de 1500 \$.

2014-04-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache ajoute que cette étape est obligatoire avant le début des travaux.

## 4- Sécurité publique

### 5- Voirie

#### 5.1 Chlorure de calcium

Considérant que le directeur des travaux publics doit analyser chaque soumission dans les prochains jours et apporter ses recommandations au conseil;

Il est proposé par Monsieur Simon Baillargeon  
Et résolu;

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire qui se conforme au devis en respectant tous les critères de la soumission.

2014-04-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 5.2 Balayage des rues

Considérant l'offre de service des Entreprises SC Classique déterminant un taux horaire de 130 \$ ;

Considérant que par les années passées, la municipalité étaient satisfaite du travail effectué ;

Considérant que le balayage de nos petites rues sera effectué à la même période que les travaux du ministère des transports permettant ainsi d'éliminer le coût relié au transport ;

Il est proposé par Monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

D'accepter la soumission des Entreprises SC Classique pour le balayage de nos petites rues; le coût étant d'environ 1 600 \$.

2014-04-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 5.3 Chemin des Hauts-Cantons

Lecture de la lettre par la directrice générale de Monsieur Guy Demers et de Madame Manon Beaudet. Les demandeurs désirent être informés de la démarche à suivre afin de rencontrer les critères de verbalisation d'un chemin sur une longueur d'un kilomètre.

Les informations pertinentes leur seront transmises suite à l'analyse de la demande par le conseil et le directeur des travaux publics.

## 6- Urbanisme et environnement

### 6.1 Cogesaf – renouvellement adhésion

Considérant que le conseil désire appuyer les travaux du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François;

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

De renouveler la cotisation comme membre régulier au coût de 50 \$

2014-04-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache ajoute que c'est un plus pour Stratford étant donné la quantité de lacs sur notre territoire.

## 7- Loisirs et culture

### 7.1 Conseil Sport Loisirs – adhésion

Considérant les services rendus par cet organisme dans le passé ;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

De renouveler notre adhésion pour l'année 2014 au coût de 100 \$.

2014-04-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 8- Affaires diverses

### 8.1 Politique familiale municipale

#### **DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE DU QUÉBEC**

Attendu que la municipalité souhaite élaborer une politique familiale municipale;



Attendu que le Ministère de la Famille offre un soutien financier et technique pour l'élaboration d'une politique familiale municipale;

Il est proposé par Monsieur Simon Baillargeon,  
Appuyé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que la municipalité autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales du Ministère de la Famille.

Que la municipalité s'engage à fournir des ressources humaines, matérielles et financières à l'élaboration de la politique familiale municipale jusqu'à concurrence de 4 500 \$ soit l'équivalent de 30% des dépenses admissibles du projet.

Que la municipalité mandate Mme Manon Goulet afin de faire le suivi de la demande d'aide financière et agir à titre de signataire de la convention d'aide financière le cas échéant.

De nommer Mme Julie Marcotte représentante et responsable du dossier de la politique municipale familiale pour la Municipalité de Stratford.

2014-04-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 8.2 Semaine de l'Action Bénévole

Madame Sylvie Veilleux :

- Activité prévue le 10 avril à Lac-Mégantic.
- Beau succès à notre soirée des bénévoles du 21 mars. L'an prochain, la version sera améliorée : des critères seront établis afin de mieux cibler les bénévoles.

Monsieur André Gamache remercie chaleureusement Madame Sylvie Veilleux pour avoir contribué à cette belle réussite, ayant mené de mains de maître la cérémonie.

## 8.3 Plainte de Monsieur Richard St-Amant

Lecture de la plainte de Monsieur Richard St-Amant.

Considérant que le propriétaire ne s'est pas manifesté au moment opportun et n'a pas avisé la municipalité de son statut;

Considérant que son adresse postale était à Stratford en 2013;

Considérant que la municipalité a suivi les étapes habituelles au moment du transfert de la propriété;

Considérant qu'un crédit a été appliqué pour l'année 2014 en rapport avec la taxe sur les matières résiduelles;

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

De ne pas acquiescer à la demande de Monsieur St-Amant, tenant compte des énoncés ci-haut.

2014-04-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.4 Astrolab – Projet de marquage

##### **Projet de déploiement d’oriflamme de la réserve internationale de ciel étoilé**

ATTENDU QUE la municipalité fait partie de la réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic (RICEMM) ;

ATTENDU QUE la réserve de ciel étoilé constitue un atout important pour la collectivité et la région ;

ATTENDU QUE la corporation de l’ASTROLab du Mont-Mégantic a obtenu des fonds du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) afin d’incarner la réserve de ciel étoilé sur son territoire d’appartenance;

ATTENDU QUE l’incarnation de la réserve de ciel étoilé sur son territoire d’appartenance permettra de faire en sorte que les citoyens et citoyennes, des 35 municipalités qui la composent, développent un sentiment de fierté et d’appartenance à son égard ;

ATTENDU QUE l’appropriation des enjeux qui sont rattachées à la réserve de ciel étoilé par l’ensemble de la population permettra de renforcer le respect du cadre réglementaire qui a été mis en place par les municipalités afin de limiter la pollution lumineuse et facilitera le travail des inspecteurs municipaux ;

ATTENDU QUE la corporation de l’ASTROLab offre à la municipalité l’opportunité d’obtenir gratuitement quatre (4) oriflammes à l’effigie de la réserve de ciel étoilé ainsi que le matériel nécessaire à leur installation ;

ATTENDU QUE Hydro-Québec a accepté, pour une période limitée et temporaire, de permettre aux 35 municipalités de la RICEMM d’installer ces oriflammes sur certains de leurs poteaux électriques selon leurs normes et devis ;

ATTENDU QUE ces oriflammes permettront d’incarner la réserve de ciel étoilé en marquant le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité est disposée à procéder à l’installation de ces oriflammes sur son territoire.

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

Que Messieurs André Gamache, maire et Daniel Poirier, maire suppléant soient mandatés par la municipalité de Stratford pour signer un protocole d’entente avec la corporation de l’ASTROLab du Mont-Mégantic afin de mettre en place, sur son territoire, des oriflammes à l’effigie de la réserve internationale de ciel étoilé.

2014-04-22

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

#### 8.5 Le grand défi Pierre Lavoie

Considérant que le peloton cycliste désire emprunter la route 161 le 13 juin 2014 en après-midi, direction Lac-Mégantic;

Considérant que le peloton sera sous escorte policière d'une durée approximative de 2 minutes;

Considérant que les organisateurs demandent une autorisation de circuler sur cette route;

Considérant que les membres du conseil de la Municipalité de Stratford encouragent toute activité qui vise à développer de saines habitudes de vie;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

D'autoriser le passage de cyclistes le 13 juin 2014 en après-midi et de véhiculer l'information par le biais de notre petit journal local.

2014-04-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **9- Liste de la correspondance**

- Cahier commémoratif – Tragédie Lac-Mégantic
- Participation à l'Exposition arts visuels Lac-Mégantic 2014
- OrganisAction – remerciement soirée reconnaissance

### **Offres de services**

- M. Steve Rosby : aménagement paysager
- Conseil Sport Loisirs : achat en commun de support à vélo
- Benjamin Chan : production de vidéo
- Spectralite / Signoplus

### **Invitations**

- 25 avril : Journée porte ouverte sur les actions environnementales

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

Que le conseil autorise Monsieur Daniel Poirier à participer à cette journée de formation qui sera tenue à Dudswell.

2014-04-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- 26 avril : Grand ménage du printemps
- 29 avril : lancement officiel de l'Accorderie du Granit
- 30 avril : AGA du CLD de la MRC du Granit

Il est proposé par Monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

Que le conseil autorise Madame Sylvie Veilleux à participer à l'AGA du  
CLD qui sera tenue à Lac-Mégantic.

2014-04-25

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **10- Période de questions**

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

#### **11- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la  
Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux  
prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les  
dépenses votées à la session régulière de ce septième jour d'avril 2014.

#### **12- Levée de la session régulière**

Il est proposé par Monsieur André Gamache,  
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 21h40.

2014-04-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

André Gamache  
Maire

---

Manon Goulet  
Directrice générale/secrétaire-trésorière